



VISITE DES SITES OLYMPIQUES

25 février 1985

par **MORLEY MYERS**

REDACTEUR EN CHEF SPORTIF. UPI

La visite de la sous-commission de presse a permis de constater que la plupart des sites étaient facilement accessibles depuis le « Round-UP Centre » où se trouve le Centre de presse principal. Les seuls endroits véritablement éloignés sont le Mont Allan et Canmore où se dérouleront respectivement les épreuves de ski alpin et de ski nordique.



CALGARY

Le «Round-Up Centre», première halte de notre visite, fait partie du complexe de Stampede Park et possède une surface suffisante pour le transport des groupes de journalistes en plus d'être une station du réseau de chemin de fer régional (Light Railway Transport - LRT).

Les perspectives étaient encourageantes en ce qui concerne la taille et les installations du Centre servant ordinairement de hall d'exposition. Ce bâtiment impressionnant offre 8200m² environ de surface utilisable et comporte un amphithéâtre de 500 places qui abritera les conférences de presse du CIO.

Cet immeuble jouxte le site proposé pour installer le Centre international de diffusion, ce qui permettra aux deux catégories de moyens d'information d'avoir facilement accès à un certain nombre d'installations communes.

Une allée couverte relie le « Round-Up Centre » au « Saddledome » olympique, site du hockey sur glace, du patinage artistique et des cérémonies de clôture. La patinoire, d'une capacité d'accueil de 20 000 places, semble parfaitement équipée à en juger par les essais effectués à l'occasion des matches nationaux, avec toute l'infrastructure de presse déjà en place. Les installations devront être augmentées dans certains secteurs en raison des demandes plus importantes et du plus grand nombre de journalistes lors des tournois olympiques de hockey.

Il nous a fallu quinze minutes en voiture pour aller de Stampede Park au stade MacMahon où se tiendront les cérémonies d'ouverture. Les travaux d'agrandissement sont en cours pour augmenter la capacité d'accueil de 14 000 places et atteindre ainsi 50 000 places. Le LRT sera étendu jusqu'au stade, lequel est adjacent à l'Université de Calgary où il est proposé d'installer le village olympique. Il est prévu de loger 2000 athlètes, entraîneurs et officiels techniques sur le campus.

A la sortie immédiate du campus, les travaux de construction de l'anneau de vitesse, première piste couverte pour le patinage, ont déjà commencé.

Le Parc Olympique du Canada, situé à quinze minutes du Centre de presse principal, donne une indication supplémentaire du caractère compact de la plupart des lieux d'épreuve. Les sites pour le saut à skis, ainsi que pour les courses combinées de luge et de bobsleigh, se trouvent côte à côte, et le Parc se situe à moins de trente minutes du village des athlètes. Il y aura un sous-centre de presse commun pour les deux et l'accès au site se fera par voiture

ou par bus effectuant la navette en empruntant la grande route à plusieurs voies, la «Trans-Canada Highway».



Les membres de la commission se sont rendus en hélicoptère à Canmore et au Mont Allan, trajet qui durerait une heure en bus depuis le Centre principal de presse, la distance étant d'une centaine de kilomètres. Les deux sites s'étendent de chaque côté de la route nationale Trans-Canada et les membres estiment qu'il serait possible d'installer un autre village olympique à Banff, plus proche des sites que Calgary.

Si cela s'avère être le cas, il faudra réserver un certain nombre de logements à la presse dans la région de Banff et installer également un sous-centre de presse d'une taille suffisante. Le ski alpin et le ski nordique sont très suivis par les moyens d'information et attireront vraisemblablement la moitié des représentants de la presse assurant la couverture des Jeux.

M.M.

CTV, RADIODIFFUSEUR HÔTE DES XV^{ES} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

En prélude à la conférence de presse finale, le 28 février 1985 à 18 heures, le Président du CIO, accompagné du Directeur, M^{me} Monique Berlioux, pour le CIO, M. Frank King, président, et M. Bill Pratt, directeur général, pour l'OCO '88, ont ratifié en présence de M. Murray Chercover, président de Canadian Television (CTV), le contrat faisant du réseau canadien le « Radiodiffuseur hôte » des XV^{es} Jeux Olympiques d'hiver.